

ETUDE AUTOMATIQUE DU DROIT A BOURSE INFORMATIONS

Rappel Tarifs (fixés par le Conseil d'administration)

PERTES/DEGRADATIONS	TARIFS
MANUEL SCOLAIRE PERDU OU DEGRADE	30€
CARNET DE CORRESPONDANCE PERDU	6€
LIVRE DU CDI DEGRADE OU PERDU	10€
CARTE DEMI-PENSION PERDUE OU DEGRADEE	10€
DEGRADATION VOLONTAIRE DE MATERIEL	Valeur du matériel dégradé ou détruit selon le coût de son remplacement

BOURSIER

Oui

Non

SAVEZ-VOUS QUE VOUS POUVEZ DEMANDER L'ÉTUDE AUTOMATIQUE DE VOTRE DROIT À BOURSE DÈS L'INSCRIPTION DE VOTRE ENFANT ?

QUELS SONT LES AVANTAGES ?

- ✓ Je n'aurai pas besoin de déposer une demande de bourse à la rentrée scolaire.
- ✓ Mon droit à bourse sera étudié automatiquement à **chaque rentrée scolaire**, sans avoir de démarche à réaliser pour les années scolaires suivantes car mon consentement est conservé.
- ✓ Je pourrai soit ne pas **donner mon consentement** ou **le retirer** à tout moment si je le souhaite. Dans ce cas, je devrai déposer une demande de bourse à chaque rentrée scolaire, par le service en ligne Bourses ou par le formulaire papier.

COMMENT FAIRE CETTE DEMANDE ?

Je peux demander l'étude automatique de mon droit à bourse quand j'inscris ou réinscris mon enfant dans un collège ou un lycée public soit **sur le service en ligne Bourses** soit **via la fiche de renseignements papier** fournie par l'établissement.

VOUS POUVEZ FAIRE CETTE DEMANDE SI...

Si vous avez **la charge effective et permanente** de l'enfant que vous inscrivez (nourriture, logement, habillement), et vous déclarez cet enfant à charge fiscale, nous pouvons étudier votre **droit à une bourse pour son année scolaire**. Pour cela, remplissez les informations ci-dessous. Les personnes en charge de votre dossier pourront alors récupérer automatiquement votre situation fiscale. Ainsi vous n'aurez pas besoin de faire une demande de bourse à la rentrée et vous obtiendrez une réponse au cours du **premier trimestre de l'année scolaire**.

Si nous avons besoin d'informations complémentaires, nous vous contacterons.

QUELLES INFORMATIONS SONT NÉCESSAIRES ?

(Voir fiche de renseignements étude automatique de droit a bourse à compléter au verso)

ETUDE AUTOMATIQUE DU DROIT A BOURSE

FICHE DE RENSEIGNEMENTS

- ✓ Je donne mon consentement à l'étude automatique du droit à bourse.

Nom - Prénom de l'élève..... Classe

- Oui, j'accepte l'étude automatique de mon droit à bourse.
 Non, je refuse.

ATTENTION : Les renseignements ci-dessous sont à remplir avec soin.

- ✓ Je renseigne les données d'état civil nécessaires (nom, prénoms, date et lieu de naissance). Il est important de renseigner attentivement toutes les données d'état civil : les nom et prénoms doivent correspondre à ceux figurant sur l'avis d'imposition pour permettre la récupération des données fiscales, car la moindre erreur bloquera le processus de rapatriement de vos données fiscales dans notre application de gestion des bourses.
- ✓ **Avant de compléter les renseignements ci-dessous, il est important que les parents se concertent pour le choix de celui qui percevra la bourse. Celle-ci n'est versée qu'à un seul des parents, celui qui fait la demande.**
- ✓ **Je joins un RIB à mon nom (parent demandeur de la bourse) pour percevoir la bourse.**
- ✓ Si je suis en concubinage, je renseigne les données d'état civil de mon concubin ou ma concubine (nom, prénoms, date et lieu de naissance)

Les renseignements concernant le parent demandeur de la bourse

Nom de famille (nom de naissance) :
Nom d'usage (à compléter si vous êtes marié)
Prénom 1 (dans l'ordre de l'état civil) : Prénom 2 Prénom 3

Date de naissance ___/___/___ Pays de naissance :
Le numéro de votre département de naissance :
Commune de naissance (à compléter si vous êtes né en France.)

Vivez-vous en couple, sans être marié(e) ni pacsé(e) (concubinage ?) Oui Non
Si oui, complétez la partie ci-dessous pour votre concubin(e). Votre concubin paye ses impôts séparément, il est donc nécessaire de récupérer également sa situation fiscale pour étudier le droit à la bourse. Son accord est indispensable pour cette démarche.

Nom de famille de votre concubin (e) : Mme M.
Son nom d'usage :
Prénom 1 : Prénom 2 : Prénom 3 :
Date de naissance ___/___/___ Pays de naissance :
Le numéro de son département de naissance : Sa commune de naissance.....

Je certifie l'exactitude des informations renseignées ci-dessus

Date et signature du demandeur

DEMI-PENSIONNAIRE (Prix repas Elèves 2.20€)

Oui

Non

Rappel

(Extrait du règlement intérieur)

Les élèves demi-pensionnaires se voient remettre une carte magnétisée, qui permet l'accès au restaurant. Cette carte reste la propriété de l'établissement ; elle doit être restituée en fin d'année ou lorsque l'élève abandonne ou perd sa qualité de demi-pensionnaire. En cas de perte ou de non- restitution, elle est facturée à la famille, à un prix fixé par le Conseil d'administration soit **10€**. La carte magnétisée est indispensable pour accéder au restaurant. L'élève qui ne l'aurait pas en sa possession s'en verrait différer l'accès. L'accès à la demi-pension en fonction des deux services proposés (11h40 et 12h40) est déterminé par l'emploi du temps de l'élève. Il est tenu de le respecter.

Les élèves sont tenus de :

- Se laver les mains
- Se ranger devant la cantine et présenter leur badge.
- Respecter l'ordre de passage et de placement.
- Remettre les plateaux proprement à la fin du repas (utiliser le tri sélectif)
- Ne pas sortir de nourriture du restaurant scolaire.

Pour plus de précisions se reporter au règlement intérieur (voir carnet de correspondance).

PAIEMENT DANS UN DELAI MAXIMUM DE 30 JOURS A COMPTER DE LA RECEPTION DES FACTURES

MOYEN DE PAIEMENT UNIQUEMENT PAR CARTE BANCAIRE (CB) AU COLLEGE, OU VIREMENT (RIB CI-DESSOUS)

TRESOR PUBLIC

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ

Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements des quittances etc...)

Identifiant national de compte bancaire - RIB				
Code banque 10071	Code guichet 97200	N° de compte 00001000341	Clé RIB 28	Domiciliation TFFORTDEFRANCE
Identifiant international de compte bancaire - IBAN				
FR76 1007 1972 0000 0010 0034 128				BIC (Bank Identifier Code) TRPUFRP1

TITULAIRE DU COMPTE :

COLLEGE TERREVILLE

TRIMESTRES	MONTANTS	PERIODES	MONTANT DÛ
<input checked="" type="checkbox"/> 1 ^{er} trimestre (55 jours à 2.20 €)	121,00 €	du Jeudi 03 Septembre au Vendredi 18 Décembre 2026	-
<input checked="" type="checkbox"/> 2 ^{eme} trimestre (38 jours à 2.20 €)	83.60 €	du Lundi 04 Janvier au Mardi 23 Mars 2027	-
❖ Si Stage 3 ^e -1 semaine (8.80€)			74.80 €
<input checked="" type="checkbox"/> 3 ^{eme} trimestre (42 jours à 2.20 €)	92.40€	du Jeudi 01Avril au Mardi 29 Juin 2027	-
❖ Si Stage 4 ^e -1 semaine (8.80€)			83.60 €

Nom - Prénom de l'élève.....

Classe

Responsable légal 1 :

Responsable légal 2 :

Adresse

Adresse

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Fait à Schœlcher, le202...

Signature